

Constitutifs de l'ambition du renouvellement urbain, les démolitions ou restructurations lourdes doivent induire une attention particulière au relogement et à son anticipation qui représentent un des enjeux majeurs de la réussite des projets. Le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) donne une ambition forte à l'enjeu de rééquilibrage social des territoires, à travers la volonté de lier la problématique du relogement ANRU et celle, plus globale, du rééquilibrage de l'ensemble du flux des attributions avec l'obligation de créer une convention d'attributions dans chaque intercommunalité comportant un quartier prioritaire de la politique de la ville.



Concrètement, cela doit se traduire par un objectif central : faciliter le relogement en dehors des quartiers prioritaires, dans des conditions satisfaisantes aux plans matériel et psychologique pour les ménages concernés quelles que soient leurs situations. Ainsi, il ne s'agit plus seulement **de garantir l'opérationnalité des relogements pour les bailleurs**, en misant sur la satisfaction immédiate des habitants en privilégiant une approche individualisée des relogements mais **de rendre collectivement les habitants acteurs du projet de renouvellement au travers d'un processus participatif à élaborer**. Il s'agit de se saisir de l'opportunité du relogement pour engager une démarche de rééquilibrage social à une échelle plus globale.

Dans cette perspective, la présente note vise à rappeler les enjeux du relogement sur le département du Nord, à travers la déclinaison de quatre axes sur lesquels il importe de prioriser l'action commune, **avec un focus particulier sur la question centrale du rééquilibrage socio-spatial** :

- Politique de rééquilibrage socio-spatial
- Protection des locataires
- Relogement dans le neuf
- Rythme du relogement

Pour plus de précisions, retrouvez la note en .pdf en téléchargement ci-dessous.

## NOTE SUR LES ENJEUX DU RELOGEMENT DANS LE NPNRU

<b>I- Politique de rééquilibrage socio-spatial</b>	2
1.1 Enjeux et définition	2
1.2 Leviers d'actions	3
1.2.1 <i>La gestion des attributions des organismes de logement social</i>	3
1.2.2 <i>La reconstitution de l'offre de logements sociaux à l'échelle de l'agglomération</i>	4
1.2.3 <i>La diversification des statuts du logement à l'intérieur des périmètres ANRU (locatif libre, locatif intermédiaire, accession...) et des fonctions</i>	5
1.3 Conditions de réussite	5
1.3.1 <i>Le diagnostic de fonctionnement social des quartiers</i>	5
1.3.3 <i>Les conditions d'accueil du relogement</i>	7
<b>II - Protection des locataires</b>	7
2.1 Des relogements de qualité	8
2.2 Importance des enquêtes (préalables et post-relogement)	8
2.3 Impact financier du relogement	9
2.4 Quartiers anciens dégradés	9
<b>III - Relogement dans le neuf</b>	10
3.1 Règles de relogement dans le neuf	10
3.2 Qualité et suivi de l'offre neuve	10
<b>IV - Rythme du relogement</b>	11
4.1 Anticipation des risques	11
4.2 Stratégie de relogement et partenariat	11
4.3 Gestion des immeubles durant le processus de relogement	12

**Poids :** 398.79 Ko

[Téléchargement](#) [1] [Favoris +](#) [2]

Par ailleurs, à noter dans les agendas: lors du [Pop-Up Renouvellement Urbain \(voir détails ici\)](#) [3], un parcours sera consacré aux enjeux de politiques de peuplement et de relogement.

Type d'actualites: [Information générale](#) [4]

Dates: Mercredi 14 février 2018 - 12:45

Publié le 14 février 2018

**URL de la source (modifié le 14/02/2018 - 16:35):** <https://irev.fr/actualites-0/relogement-dans-les-pru-la-ddtm-du-nord-publie-une-note-sur-les-enjeux-majeurs>

### Liens

[1] [https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/irev\\_note\\_enjeux\\_relogement\\_npnru.pdf](https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/irev_note_enjeux_relogement_npnru.pdf)

[2] <https://irev.fr/javascript%3A%3B>

[3] <https://irev.fr/thematiques/renouvellement-urbain/pop-renouvellement-urbain-la-synthese-et-les-fiches-dexperience>

[4] <https://irev.fr/taxonomy/term/4316>